

COMMUNIQUE

A Drancy, la préfecture considère que les Roms sont indésirables dans les cérémonies de commémoration du génocide nazi

Le 22 avril 2009 à 7h du matin, la police nationale a procédé à Bobigny à l'expulsion de plus de 200 personnes qui occupaient l'ancienne gare de déportation de Drancy. Neuf caravanes qui tardaient à libérer le terrain ont été emmenées à la fourrière et leurs propriétaires physiquement empêchés de récupérer les affaires qu'elles contenaient (médicaments d'une personne sous dialyse, pièces d'identité, dossier médical d'une femme enceinte, argent...).

Une ordonnance d'expulsion avait bien été rendue le 1^{er} avril à la demande du propriétaire mais les personnes n'ont reçu ni signification de ce jugement par voie d'huissier, ni commandement de quitter les lieux. Les forces de l'ordre, le jour de l'expulsion, n'étaient d'ailleurs pas en mesure de présenter un document justifiant le cadre légal de leur intervention.

Mais si l'on brûle les étapes de la procédure d'expulsion c'est pour une bonne cause, que la sous-préfecture de Bobigny met en avant sans complexe : une cérémonie de commémoration est organisée sur les lieux dans le cadre de la journée nationale de la déportation le samedi 25 avril. La mémoire de la déportation concerne aussi les Roms qui ont connu pendant la période nazie la déportation et le génocide, en France l'internement

Associations signataires :

Médecins du Monde – Contact : Antoaneta POPESCU (06-89-89-98-51)

MRAP 93 - Contact : Marie-Geneviève GUESDON (06-84-65-73-77)

CIMADE

Hors la rue

Echanges

Association de Solidarité avec les Familles Roumaines